Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 501

Rubrik: Cinéma

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FORMATION

Des apprentis voués à leur cocon bancaire

Depuis le début de la récession, la cote d'amour des banques suisses a indéniablement baissé. Le scandale de Chiasso et d'autres y ont contribué, mais aussi la découverte du fait que les intérêts des banques ne sont pas toujours identiques à ceux d'autres secteurs économiques.
La puissance des banques, mise en évidence par le recul ou la stagnation des différentes branches de l'industrie, a également frappé l'opinion.
C'est pourquoi on assiste depuis quelques mois à un effort publicitaire considérable pour rétablir une image de marque (partie intégrante de cet effort, le fait de minimiser les bénéfices annuels pour ne pas susciter l'envie, fait que nous mentionnions dans DP 498).
Voilà pour le côté vitrine. Car dans les coulisses l'arrogance bancaire et la volonté de pouvoir restent intactes, témoin cette actualité genevoise qui se passe de commentaires.

Les grandes banques, on le sait, ont créé leurs propres centres de formation; les banques privées genevoises ont le leur également. Leurs apprentis, qui fréquentent, conformément à la loi, les cours professionnels commerciaux publics, bénéficient donc d'une formation complémentaire dans le cadre de l'entreprise. Fort bien. Cette formation-maison met à l'honneur les méthodes d'enseignement les plus modernes: techniques de groupes, utilisation des thèmes d'actualité (avortement, énergie nucléaire,...).
Reste à savoir si cette formation développe l'esprit critique des apprentis ou renforce leur conformisme.
D'après ce que nous savons ces jeunes sont suffisamment éveillés pour rapidement comprendre quelle est l'attitude que leurs chefs attendent d'eux.
Mais il y a autre chose. Cette formation qui pourrait être complémentaire se révèle être fréquemment en conflit avec l'enseignement professionnel public. Par exemple le déroulement du programme de la banque précède de quinze jours celui de l'école; l'apprenti est donc mécontent de répéter une même matière et le travail dans les classes publiques en est rendu difficile.

Dernièrement, les banques ont franchi un pas de plus. Elles ont fait remplir par les apprentis un questionnaire nominatif pour chaque branche enseignée à l'école professionnelle et portant sur l'avancement du programme, sa charge, la compétence des enseignants et leur capacité de faire régner la discipline, le remplacement des enseignants absents, le nombre des travaux aboutissant à la note trimestrielle et l'utilité des cours particuliers (éducation sanitaire, circulation, rôle des syndicats). Forts de ces informations les responsables bancaires ont demandé à rencontrer les directions des deux écoles professionnelles commerciales de Genève. Et d'amener à ce rendez-vous un réquisitoire en règle, accusant tels enseignants de tels manquements. Heureusement, les directions ont refusé d'entrer en matière et ont dénoncé ces méthodes de flicage.

Déjà, les grandes banques exigent que les horaires d'école obligatoire de leurs apprentis soient fixés de telle manière qu'ils n'entrent pas en conflit avec l'horaire de leur formation-maison. On sait l'exemple d'un établissement bancaire de Genève qui a interdit à ses apprentis, sous peine de rupture de contrat, de se rendre au cours commerciaux — et cela en violation de la loi sur la formation professionnelle — parce qu'il y avait collision d'horaire avec ses propres cours. Et c'est l'école qui a dû modifier son programme!
Cette addition de faits peut faire craindre que la banque cherche, au nom de l'effica-

CINÉMA

Une communauté de regards

Il n'est pas fréquent de voir des spectateurs "faire la queue" à l'entrée d'un cinéma qui programme un film suisse. Il est encore moins fréquent de sentir une salle participer, rire et s'émouvoir à un spectacle lui renvoyant ses propres images. Aujourd'hui, à Genève et à Lausanne, "Les petites fugues" conquièrent le public (voir DP 497).

Tous les critiques ont souligné la maîtrise cinématographique de Yves Yersin. Un regard aigu d'artiste et d'ethnographe qui sait cadrer et décrire les paysages, les êtres et les milieux. Une imagination de romancier qui suit son histoire et ses personnages sur plusieurs plans. Avec rigueur et tendresse. La fiction et le documentaire sont enfin réunis: ici dans le canton de Vaud, maintenant, c'est-à-dire dans les années soixante-septante.
Et de fait tous les publics sont conquis, surtout les jeunes. A peine la représentation a-t-elle commencé que le miracle joue: on entre dans l'histoire de Pipe et de la famille Duperrex. Réactions immédiates aux mots, aux silences, aux expressions, aux attitudes, aux situations. Une véritable complicité.

A écouter les réactions et les commentaires, une sorte d'unanimité se dégage.
Il y a d'abord cet extraordinaire portrait de Pipe, ce "domestique" exploité mais pas tout à fait dupe, aussi roublard et malin que "benêt". Etrangement, ces valets auxquels l'AVS soudain, avec un salaire fixe, a donné une dignité, semblent familiers au public citadin. Comme

cité, à annexer complètement la formation de ses apprentis — comme c'est le cas pour Swissair déjà — tout en bénéficiant des subventions des pouvoirs publics.

Notre propos n'est pas de défendre les yeux fermés les écoles professionnelles; elles ne sont pas sans défaut. Mais nous savons trop ce que peut signifier pour la liberté des apprentis et pour leur avenir professionnel une formation entièrement abandonnée aux mains des entreprises.

NB. Plus de détails permettront peut-être de mieux apprécier la démarche des banques. Le questionnaire proprement dit, "destiné aux apprentis de commerce", est précédé d'un petit avertissement: "Ces quelques questions ont été rédigées dans le but de connaître l'opinion des apprentis à propos de leur formation scolaire, dans le cadre des Cours Professionnels Commerciaux dispensés par les Ecoles de Commerce. En effet, un certain nombre de constatations permettent de souhaiter une coordination plus étroite entre l'Ecole et l'Entreprise". Suivent les huit questions proprement dites concernant quinze branches:
1. "Estimez-vous que dans le programme que vous suivez dans les différentes branches, vous êtes en avance, en retard, à jour?" (on coche ce qui convient).
2. "A votre avis le programme de cours qui vous est dispensé par la branche est trop chargé, léger, adéquat".
3. "Concernant la compétence des enseignants en regard de chaque branche, trouvez-vous qu'ils maîtrisent très bien la matière, ne la maîtrisent pas, la maîtrisent ?".
4. "Dans la discipline à établir dans les classes, estimez-vous que les enseignants s'imposent naturellement, ne s'imposent pas du tout, s'imposent ?".
5. "Combien de travaux font l'objet de la note trimestrielle de votre livret d'apprentissage par branche: un travail, de deux à trois travaux, plus de trois travaux ?".
6. "En cas d'absence prolongée des enseignants (maladie, service militaire, autres) avez-vous constaté qu'ils sont remplacés par un professeur de la branche, remplacés par un autre professeur, pas remplacés ?".
7. "En cas de courte absence (de une heure à un jour), avez-vous constaté qu'ils sont remplacés par un professeur de la branche, remplacés par un autre professeur, pas remplacés ?".
8. "A votre avis les cours particuliers comme l'éducation sanitaire, la circulation, le rôle des syndicats sont utiles, utiles mais ennuyeux, inutiles".

chacun comprend ce goût de l'indépendance que Pipe découvrira avec son vélo-moteur.
Il y a ensuite la famille Duperrex, ce milieu paysan qui longtemps a vécu en circuit fermé et sur le mode patriarcal. On sait que Yersin, voir "Les derniers passementiers", est passé maître dans l'art du documentaire. Objectivité, intelligence, sensibilité dans l'approche des gens et des situations.
Justesse dans la reconstitution et dans le ton: la vie dans une ferme vaudoise. Le regard du cinéaste semble recréer une certaine communauté de compréhension de la réalité.
Pas d'exclusives: les Suisses romands, comme les Suisses alémaniques se reconnaissent. Les repas avec "le bulletin météo", "les nouvelles de la radio", avec les longs silences. Cette difficulté, cette maladresse des personnages à s'exprimer, à communiquer. Les mots rares, pauvres et parfois savoureux pour dire les choses. Et cette présence du père tutélaire, patriarche, bourru et rude à l'ouvrage, résistant au changement. Les repas. La partie de cartes. L'ennui du dimanche.
Cinéaste vaudois, doué d'un sens aigu de l'observation et du récit-montage, Yves Yersin appartient, malgré une présence déjà affirmée sur le front du cinéma "suisse", à cette nouvelle génération libre des modes et des idéologies. Pas de discours, un travail d'artisan sur les images, les mots et les sons, exigeant, minutieux.
"Les petites fugues" paraissent promises à un grand succès en Suisse. Dira-t-on qu'au Comptoir suisse ce film serait la meilleure présentation du canton de Vaud? A l'étranger, les chances d'une bonne écoute sont évidentes aussi pour cette fable très simple aux dimensions permanentes. On voudrait espérer que les problèmes de distribution — Cactus film! — ne paralysent pas les activités des auteurs et du "producteur-distributeur", le video collectif.

DOMAINE PUBLIC

Attention : fêtes !

Dans le déroulement immuable des opérations hebdomadaires à l'imprimerie Fawer, c'est la matinée du jeudi qui est consacrée à la préparation de l'expédition de "Domaine Public" (remise des ultimes manuscrits mardi matin). Cette semaine, les perturbations inévitables dans l'organisation du travail dues à la fête de l'Ascension expliquent que vous receviez DP 501 avec un ou plusieurs jours de retard. Rassurez-vous cependant, dès la semaine prochaine, nous retrouverons notre rythme régulier!
PS. La campagne d'abonnement lancée sous le signe du cinq-centième numéro de "Domaine Public" porte ses fruits: alors même que toutes les adresses qui nous sont parvenues n'ont pas encore pu être utilisées, un rapide calcul nous montre que, grâce à votre aide, nous avons pu enregistrer un nouvel abonné par jour (jours fériés compris) depuis le début du mois de décembre. Merci!